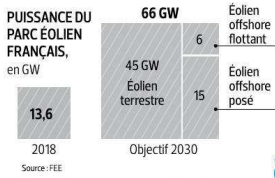


éoliennes

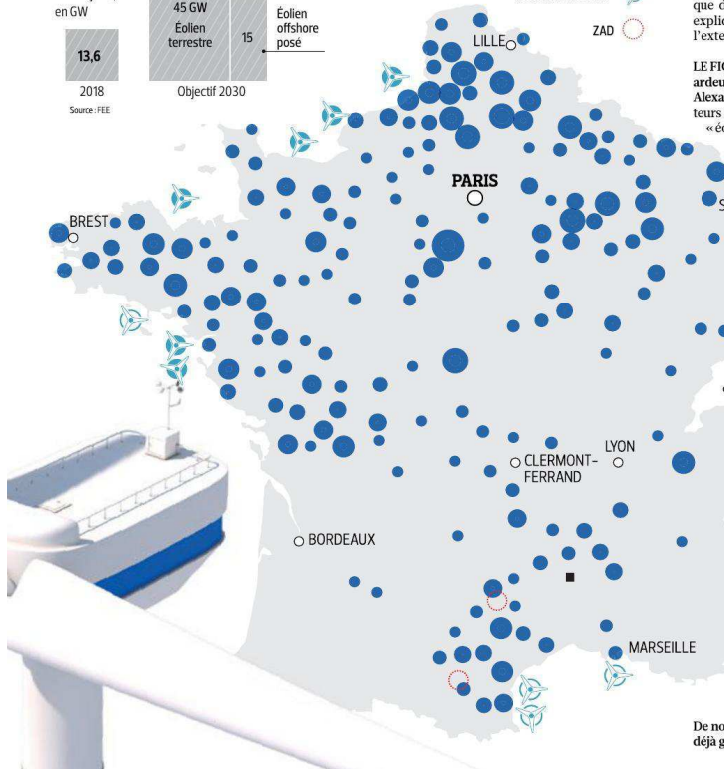
plus composite et ardente.



IMPLANTATION DES PARCS ÉOLIENS TERRESTRES

PROJETS DE PARCS ÉOLIENS...

... offshore posés
... offshore flottants



Gady : « C'est la première menace qui pèse sur les paysages français »

PROPOS RECUEILLIS PAR EUGÉNIE BASTIÉ ebastie@lefigaro.fr

PRÉSIDENT de la société Sites et Monuments, qui se bat pour la protection des paysages et de l'esthétique de la France, Alexandre Gady explique son engagement contre l'extension du parc éolien.

LE FIGARO. - Pourquoi une telle ardeur contre les éoliennes ?
Alexandre GADY. - Les aérogénérateurs industriels polluants (AIP), dits « éoliennes », sont la première menace qui pèse aujourd'hui sur les paysages français.

Ces machines gigantesques sont désastreuses, non seulement parce qu'elles envahissent l'horizon, mais encore parce que cet objet unique, partout et en tout lieu, banalise les paysages français dont la diversité fonde la richesse. La France, avec ses sites exceptionnels, est ainsi menacée d'être uniformément recouverte d'un objet industriel de couleur blanche au design primaire. À ce rythme, dans dix ou quinze ans, notre pays aura changé de visage. Et il sera trop tard : qui voudra payer pour les faire enlever, quand on découvrira leur nocivité ? On se retrouvera au pire avec des champs d'éoliennes rouillées, comme en Californie, ou mieux avec d'énormes socles de béton enfoncés dans le sol, impossibles à éradiquer.

De nombreux paysages sont-ils déjà gâchés ?

Fin 2017, la France comptait environ 7000 éoliennes, et il est prévu d'en construire jusqu'à 20 000 ! Des paysages entiers sont déjà profanés : je pense à la cathédrale de Coutances, dont il existe une vue célèbre où l'on voit une éolienne entre les deux tours, mais aussi à la charmante ville de Saint-Jean-d'Angély, en Charente, ou au cap Corse, à Erso... L'appareil de l'État s'est jeté dans l'éolien avec une forme de dogmatisme absolu. Il est question de mettre des éoliennes face aux plages du Débarquement ou à proximité du Mont-Saint-Michel... Les promoteurs en mettraient dans la Galerie des Glaces s'il y avait du vent ! Rien ne semble arrêter ce qui est devenu un totem politique, abrevé de subventions d'argent public. Pire, il n'y a plus moyen de négocier. Sous cet aspect, M. Emmanuel Macron est resté très « vieux monde », lui qui veut poursuivre la désastreuse politique de ses prédécesseurs.

Mais la sauvegarde de l'environnement ne doit-elle pas passer avant des considérations esthétiques ?

Voilà l'argument éculé : mettre en cause les éoliennes ferait de vous un lobbyiste du nucléaire ! L'association dont je suis président se donne certes pour objectif la défense de la beauté, pas de l'environnement. Ce qui ne signifie pas que nous ne soyons pas sensibles à la cause écologique, bien au contraire. Mais nous pensons que celle-ci ne doit pas se faire en détruisant les paysages. Une éolienne ne fonctionne qu'environ 30% du temps et il faut près de 300 mètres cubes de béton pour fonder chaque engin ! L'éolien est un problème industriel, mais également religieux : est-ce qu'on y croit ou pas ? Étudiant la question depuis plusieurs années, je suis très sceptique sur les effets véritablement écologiques de ces machines. Si cela fonctionnait, ce serait différent, or les éoliennes ne fabriquent presque pas d'élec-

tricité - mais beaucoup d'argent en revanche.

L'éolien en mer est-il une bonne alternative au ravage des campagnes ?

L'éolien terrestre est une catastrophe esthétique et, de plus, n'est guère efficace. En mer, il y a évidemment plus de puissance, mais pour lutter contre l'eau, il faut des engins encore plus énormes, qui nécessiteront un entretien onéreux. Je suis pour ma part convaincu que la solution passe par la biomasse et le solaire.

Comment vous mobilisez-vous contre l'extension du parc éolien ?

Nous attaquons régulièrement des projets en justice. Il y a des victoires mais aussi beaucoup d'échecs. La France est le pays où il y a le plus de recours citoyens en la matière. Les Français n'aiment pas ces machines car ils sont attachés à leurs paysages, une richesse unique et gratuite qui appartient à tous.

Le paysage fait-il partie du patrimoine culturel ?

À l'évidence ! Le paysage aujourd'hui est l'existence de deux ministères qui traitent séparément de ces questions, la Culture et l'Environnement. Or, le paysage n'est pas naturel, c'est d'abord une création humaine, façonnée par des siècles de sédimentation historique. Si un paysage ne se construit pas en un jour, il est très facile en revanche de le détruire rapidement et de manière irréversible. C'est pourquoi nous réclamons depuis plusieurs années un audit sur les aérogénérateurs. Si on doit irremédiablement changer le visage de la France, on peut bien prendre le temps d'évaluer les coûts et les profits de ces engins. Si un tel audit était mis en œuvre, on s'apercevrait sans doute que les lobbys qui sont derrière tout ce business aiment moins la nature que l'argent... Il faut donc d'urgence que le gouvernement ouvre un débat transparent !

LES SIX OBJECTIFS DU PLAN CLIMAT

- 1 Rendre irrévocable l'accord de Paris**
La France souhaite l'adoption avec ses partenaires d'un pacte mondial pour l'environnement, accord juridiquement contraignant afin d'ancrer l'accord de Paris en droit international.
- 2 Transformer le quotidien des Français**
Le gouvernement entend faire de la rénovation thermique une « priorité nationale », pour éradiquer les bâtiments « passoires », et veut rajouter le parc automobile à travers la prime de conversion.
- 3 En finir avec les énergies fossiles**
Fermer les dernières centrales à charbon d'ici à 2022, mettre fin à la vente des voitures émettant des gaz à effet de serre d'ici à 2040, atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050.
- 4 La France, pays à l'économie verte**
Inciter entreprises et écoles à collaborer davantage, innover écologiquement afin de porter la part des énergies renouvelables à 32% en 2030.
- 5 Préserver les écosystèmes**
Transformer l'agriculture, protéger les Français des événements climatiques extrêmes, mettre fin à l'importation de bois provenant des grandes forêts tropicales.
- 6 Coopérer internationalement**
À travers la « diplomatie climatique », la France veut pousser l'Union européenne et organisations internationales à intégrer les enjeux climatiques d'aujourd'hui et de demain.

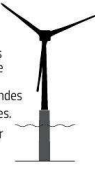
LES ÉOLIENNES TERRESTRES tripales à axe horizontal sont les plus courantes.

Diamètre du rotor : 80 à 110 m
Hauteur du mât : 80 à 100 m
Hauteur totale : 120 à 155 m
Puissance : 1,8 à 3 MW
Distance minimale : 500 m des habitations



LES ÉOLIENNES OFFSHORE

Elles sont destinées aux fonds marins de moins de 50 m. Ce sont les plus grandes et les plus puissantes. Le diamètre du rotor peut dépasser 150 mètres.



LES ÉOLIENNES OFFSHORE FLOTTANTES.

Implantées loin des côtes, elles évitent la pollution visuelle et bénéficient de vents plus forts et constants.



Hulot : un an après, un bilan décevant

ANTOINE PELÉ @antoine_pele

L'ÉCOLOGIE n'est pas qu'une affaire de paroles. Si l'arrivée au gouvernement de Nicolas Hulot avait été félicitée par les écologistes, le premier bilan de l'action du ministre peut laisser perplexe. Et le programme écologique mené par l'ensemble du gouvernement, encore plus. En cause, l'omniprésence d'Emmanuel Macron sur la scène internationale, le fracas des ambitieux objectifs climatiques face à la réalité du pouvoir et le puissant rôle des lobbys.

Rarement pourtant un gouvernement n'avait été aussi ambitieux sur le climat. Le plan de Nicolas Hulot, présenté à l'été 2017, prévoyait d'en finir avec les énergies fossiles (voir ci-dessus). Mais après un an d'exercice, le ministre de la Transition écologique et solidaire dresse lui-même un premier bilan mitigé de son action, avec des résultats en deçà des courageux objectifs. « Le changement n'est pas à l'échelle », reconnaissait-il en juillet dernier.

Légitimité réduite

Bien que satisfait de la mise en place de la prime de conversion, qui a bénéficié à 75 000 usagers de la route, le hérald de l'écologie ne peut s'enorgueillir que d'une maigre sa-

tisfaction. Celui qui a lutté contre l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes n'a ainsi pas pu faire fléchir le gouvernement sur le glyphosate. « L'exécutif est composé de ministres anti-écologie, comme Travert (Agriculture), Le Maire (Économie) et Darmanin (Comptes publics), qui font de l'ombre à la sincérité de Nicolas Hulot », attaque Julien Bayou, porte-parole d'Europe Écologie-Les Verts. Le ministre a donc du mal à trouver sa place, au point de menacer à plusieurs reprises de quitter le gouvernement. Mais, entre autorisation à Total d'importer 300 000 tonnes d'huile de palme par an et mutisme sur le projet Montagne d'or en Guyane qui veut extraire six tonnes du métal en pleine forêt amazonienne, les sujets sur lesquels Hulot se fait invisible sont nombreux, ce qui, aux yeux des militants écologistes, affaiblit sa légitimité.

C'est surtout sur le volet international que la France entend rayonner. Depuis la COP21, le gouvernement veut être au premier plan de la transition écologique. Avec l'accueil de 32 chercheurs à la suite de l'appel « Make our planet great again » et le projet d'une résolution à l'ONU pour ancrer l'Accord de Paris dans le droit international, Emmanuel Macron refuse d'être inactif. « Mais hormis les discours, il n'y a rien », conclut Julien Bayou. ■

Aucun impact identifié sur la santé humaine

MARIELLE COURT mcourt@lefigaro.fr

Les connaissances actuelles en matière d'effets potentiels sur la santé liés à l'exposition aux infrasons et basses fréquences sonores ne justifient pas de modifier les valeurs limites existantes

L'AGENCE DE SÉCURITÉ SANITAIRE

RISQUES sanitaires, impacts sur la faune... Les éoliennes font l'objet de nombreuses accusations. Qu'en est-il ? Côté santé, l'Anses (Agence de sécurité sanitaire) s'est penchée en 2017 sur les études analysant les effets que pourraient avoir les basses fréquences sonores et les infrasons dus aux éoliennes. « Les mécanismes d'effet sur la santé regroupés sous le terme "vibroacoustic disease" rapportés par certaines publications, ne reposent sur aucune base scientifique sérieuse », précise le rapport, qui ajoute : « Les connaissances actuelles en matière d'effets potentiels sur la santé liés à l'exposition aux infrasons et basses fréquences sonores ne justifient ni de modifier les valeurs limites existantes, ni d'étendre le spectre sonore actuellement considéré. »

Oiseaux et chauves-souris

Pourtant, l'Agence reconnaît que, parmi les riverains, « des situations de réel mal-être sont rencontrées, et des effets sur la santé parfois constatés médicalement ». Le problème est que « la causalité avec l'exposition aux infrasons et basses fréquences sonores ne peut pas être établie de manière évidente ». Elle plaide donc pour plus d'informations et la poursuite des études.

Des études, il y en a aussi eu pour évaluer l'impact des grands moulins sur la faune, oiseaux et chauves-souris notamment. Ces machines tuent-elles en masse les oiseaux ? La réponse la plus récente vient de la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO), qui a compilé 197 rapports sur le sujet. « Le nombre de cas de collisions constatés est globalement faible au regard de l'effort de prospection mis en œuvre (35 903), soit 803 cadavres d'oiseaux », dont 102 appartenant à des espèces protégées, souvent des rapaces, souligne le rapport.

Toutefois, la LPO alerte sur le fait que 60% des cadavres ont été trouvés à proximité de zones dédiées à la conservation des oiseaux sauvages et demande donc que l'on évite d'implanter des éoliennes dans ces secteurs. L'impact est en revanche plus élevé pour les chauves-souris. Attraités par les machines, elles se heurtent aux pales. La variation de pression provoquée par la vitesse des pales les blessent également. Il y aurait de 33 à 79 chauves-souris tuées par éolienne et par an.

L'évitement des sites présentant les plus forts enjeux de biodiversité est donc présenté comme la principale solution permettant de limiter les conséquences sur les espèces patrimoniales, qu'il s'agisse d'oiseaux, de chauves-souris ou de mammifères marins. ■